

Fiche espèce N° 19

Héron pourpré

Ardea purpurea

Code Natura 2000 : A 029

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : vulnérable
Liste rouge nationale : en déclin
Liste rouge LR : en déclin

Description de l'espèce

Héron de taille moyenne à grande d'aspect plutôt sombre et au cou sinueux. L'adulte présente la tête et le cou orange - chamois avec une bande noire descendant jusqu'à la poitrine. Les ailes sont ardoises avec des nuances pourpres. Les juvéniles sont principalement bruns.



Ecologie

- Habitat : roselières de plus de 2 ha bordant des eaux peu profondes, généralement douces. Les niveaux d'eau doivent être constants pendant la nidification.
- Alimentation : poissons, grenouilles, crustacés qu'il pêche, le plus souvent, à l'affût dans la végétation.
- Reproduction : niche dans de denses roselières en petits groupes lâches ou en couples isolés. Le nid est constitué d'anciennes tiges de phragmite ou de massette récoltées à proximité du site. Le périmètre prospecté pour son alimentation et celle de ses jeunes est d'environ 10 Km autour du site de nidification. Il existe une certaine fidélité à ce site. [avril-juillet]
- Migration : dispersion extensive après la reproduction (août) puis migration vers l'Afrique équatoriale en passant par l'Espagne.

Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

L'aire de reproduction de l'espèce s'étend sur une grande moitié sud de la France. 2000 couples environ se reproduisent en France avec une préférence pour les grandes régions d'étangs. En LR, le nombre de nicheurs suit la lente régression observée au niveau national qui est imputable à la dégradation des sites de migration et d'hivernage en Afrique.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean
Nicheur strict	4 - 52 / 52
Migrateur	10 - 100 / 30

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

Le Héron pourpré niche sur le site mais la relative impénétrabilité du milieu où il niche fait que le dénombrement précis du nombre de reproducteur effectif n'est possible que par l'observation aérienne. Aussi seuls les effectifs de 21 couples en 2000 et 26 en 2004 peuvent être avancés de façon précise dénotant une légère remontée des effectifs depuis la chute qu'a subi l'espèce au cours des 20 dernières années du fait de la régression des roselières sur les annexes lagunaires notamment de l'étang de Campagnol.

❖ Caractéristique de l'habitat

L'espèce niche actuellement uniquement sur les grandes surfaces de roselière des marais de Saint Louis et du Petit Castelou. Un couple a aussi niché en 2000 le long d'un fossé de l'ancien étang du Cercle. Il utilise les prairies, champs et sansouires inondés ainsi que les berges du réseau hydraulique de l'ensemble de la partie nord du site pour s'alimenter (et particulièrement la plaine de Narbonne). **[Cartes 14.1 à 14.4]**

❖ Menaces

- La régression des grandes surfaces de roselière;
- Le faucardage intensif des roselières (il suffit d'une coupe intensive pour anéantir des années de bonne gestion préalable);
- Les actions de démoustication par engin à chenillettes;
- L'eutrophisation de certaines zones humides ;
- La fréquentation accrue des roselières par des groupes de sangliers même hors période de chasse: phénomène nouveau qui entraîne une perturbation de l'habitat et une possible destruction de nichées.

❖ Mesures de gestion

- Créer de nouvelles roselières et améliorer la gestion des surfaces déjà colonisées;
- Faucarder une moitié maximum de leur surface chaque année, et si possible en mosaïque;
- Limiter les actions de démoustication par engin à chenillette sur les roselières concernées;
- Améliorer la qualité des eaux principalement par du lagunage naturel;
- Augmentation des apports en eau douce sur les marais de l'étang du Cercle et gestion des niveaux d'eau (>40 cm en période de reproduction).

❖ Interaction avec d'autres espèces

Ces mesures sont favorables aux autres espèces d'oiseau d'eau (Butor étoilé, Héron cendrée, Canards,...), au Busard des roseaux et aux passereaux paludicoles (Lusciniolle à moustaches, Gorgebleue à miroir, Rousserolle turdoïde, ...)